

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 058

Séance du vendredi 06 mai 2016

Date de la convocation: 29/04/2016

Membres en exercice : 29

*L'an deux mille seize et le six mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,*

Présents : 18

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Jean-Paul VELAY

Votants: 18

Secrétaire de séance:

**Représentés:**

**Excusés:** Laurent ARBOUSSET, Nils BJORNSON LANGEN, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

**Absents:** Regis DURAND  
Michèle BUISSON

**Objet: MOTION contre la fermeture des services des impôts des particuliers et des entreprises à Florac - DE\_2016\_058**

Mr le Maire rappelle au Conseil l'annonce du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Lozère informant du transfert des services des Impôts des Particuliers (SIP) et des Entreprises (SIE) de Florac à Mende à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, Cette décision résulte d'une politique de l'administration visant tant à la réduction des déficits publics par une réduction des effectifs qu'à des économies de coût de fonctionnement en réduisant le nombre d'implantations géographiques.

Cependant, ces implantations, avec les agents qui y sont affectés ont une importance fondamentale pour le maintien de ces services publics sur notre territoire.

**Le CONSEIL de la Commune Pont de Montvert-Sud Mont-Lozère :**

**RAPELLE** que dans notre département rural, le service public joue un rôle social et économique primordial. La fermeture des services SIP et SIE de Florac est une régression au détriment de l'usager et des entreprises qui seront contraints à de longs déplacements. Pire, le réseau téléphonique étant instable, les communications avec les services de Mende seront longues et incertaines. Véritable fracture sociale pour notre milieu rural, cette préconisation de fermeture est inacceptable,

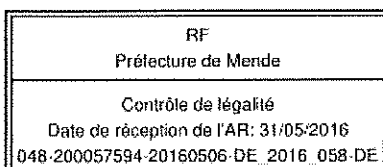
**AFFIRME** que c'est d'un vrai désenclavement durable de notre territoire et donc d'un véritable aménagement du territoire qu'il s'agit !

**AFFIRME** son attachement aux services SIP et SIE de Florac,

**DEMANDE** le maintien de ces services de proximité nécessaires non seulement au maintien des populations et de l'économie, mais aussi au soutien des collectivités de notre territoire,

**SOUHAITE** qu'une collaboration plus étroite et un véritable débat soient engagés par la DGFIP avec les collectivités territoriales en matière de déploiement des centres des impôts,

**CONCLUT** qu'il est nécessaire de maintenir un maillage territorial répondant aux besoins des populations et demande le maintien des services des impôts SIP et SIE de Florac en rappelant que cette ville est la sous-préfecture de notre département.



Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus  
Le Maire, Alain Jaffard

